



**GT SI du 15 septembre 2023**

# L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) N'OPTIMISE PAS LA GESTION DU TEMPS PASSÉ EN GT !



**FO**  
DGFIP

**L**e précédent Groupe de Travail avait seulement permis de traiter 2 fiches sur 7. Le menu du GT du 15 septembre n'était pas moins copieux : aux 3 fiches non traitées du GT précédent, s'ajoutaient 5 nouvelles.

**Un vrai défi qui s'est avéré impossible à relever** puisqu'une seule fiche a été abordée ce 15 septembre !

Après les déclarations liminaires de 3 organisations syndicales (OS), Solidaires, CGT et alliance CFDT-CFTC, M. BLANC, chef de service du SI, a précisé certains éléments importants :

- ▶ Pour les sujets touchant au numérique, il a été décidé de **privilégier une vision transverse et non mission par mission** ; un GT mixte, mission et SI, nécessitera une validation au CSAR.
- ▶ L'activité de la **DTNUM n'implique pas une dilution des prérogatives de SI** car le travail s'effectue en étroite collaboration entre les 2 structures.
- ▶ S'agissant de la mise en service de **GMBI**, il est trop tôt pour parler de fiasco car **son bilan est prématuré**.
- ▶ Un **futur séminaire** traitera du sujet de **l'assistance de proximité**.
- ▶ Il s'est dit conscient que les **enjeux sur la disponibilité applicative sont forts**, d'autant plus que l'augmentation des mises en productions de nouvelles applications est patente.
- ▶ Il n'est **pas possible** de donner satisfaction aux nombreuses demandes pour **déléguer des droits**

**d'administrateur sur les postes de travail**, conformément aux recommandations de l'ANSI.

Au bout d'une 1 heure 45, nous avons enfin pu aborder la première fiche qui, selon l'ordre du jour, était la septième de ce GT « Impact de l'intelligence artificielle sur l'organisation de la DGFIP » pour répondre à la demande des OS.

En synthèse, il y a **peu de divergences entre les points de vue des différentes OS**.

## **UN OUTIL QUI DOIT RESTER AU SERVICE DES AGENTS PAS LES REMPLACER**

Il n'y a **pas de rejet de l'IA en tant qu'outil**, qui permettra probablement de bâtir des applications plus vite et mieux, de limiter les régressions fonctionnelles lors du déploiement et de tendre vers une exploitation améliorant la disponibilité pour les utilisateurs.

Par contre, l'expérience tirée du passé montre que les Directeurs généraux ont **souvent profité du déploiement de grosses applications informatiques pour gager des suppressions d'emploi**, voire les anticiper avant même qu'une application soit stabilisée.

L'IA devant être maîtrisée par le SI de la DGFIP, s'il est utile de démarrer avec la participation de prestataires privés, il est indispensable d'internaliser la connaissance de cette technique ;

Les revendications ou les interrogations tournent autour des points suivants :

- ▶ Une **IA sans données propres ne peut pas apporter des améliorations** à l'exercice des missions aux agents ;
- ▶ Quel sera l'**impact des IA sur les missions** ?
- ▶ Quelles **conséquences sur les emplois** ?
- ▶ Forte demande pour **fournir une liste des applications qui vont intégrer de l'IA**, avec des dates de début et de livraison de ces projets applicatifs, ainsi que les coûts estimés.

## QUI DERRIÈRE L'INTELLIGENCE ARTIFICELLE ?

M. BLANC a ensuite apporté des éléments de réponses :

- ▶ Le but de cette fiche est de donner **une vision transverse** et les détails applicatifs réclamés par les OS seront effectivement communiqués.
- ▶ L'IA doit servir les missions et leurs utilisateurs. Il est **vital d'internaliser le plus rapidement possible la conception des applications avec IA**, au fur et à mesure de l'appropriation de cet outil par les équipes de la DGFIP.

Sur le « Foncier innovant », la DGFIP a démarré avec une forte implication de prestataires privés mais a bien prévu de réinternaliser dès 2024 les compétences sensibles comme le pilotage, **les ressources privées ne constituant qu'un complément tant que l'on n'a pas les compétences nécessaires** ; la formation et le recrutement ciblé doivent amplifier et accélérer cette phase de ré-internalisation indispensable.

- ▶ Les algorithmes sont fabriqués à partir de briques open source.

▶ En termes d'infrastructures, **la DGFIP a un problème avec ses serveurs** qui n'ont pas assez de GPU, ce qui rend encore temporairement obligatoire d'utiliser des serveurs de Google.

▶ Protection des données : il est évident que **les données de la DGFIP restent non utilisables par des prestataires privés** comme ChatGPT.

DTNUM a complété les réponses au vu de son retour sur les débuts de l'IA à la DGFIP :

▶ Quand elle tend à faciliter la recherche de données et leur exploitation, **l'IA doit toujours s'accompagner d'échange avec les utilisateurs pour fiabiliser son action** au profit de l'efficacité de l'exercice des missions ; un exemple pratique est une solution à base d'IA de la demande de services de la DGFIP pour fluidifier l'utilisation des BALF aux réponses répétitives sans besoin de recherches personnalisées.

▶ Il est important de **consacrer aussi une part d'IA à améliorer le travail des agents sur des tâches rebutantes** pour se consacrer à d'autres actions plus valorisantes.

▶ Une **IA qui s'autogère** comme sur le CHD de CHORUS dérive rapidement et un tel algorithme **doit être révisé tous les 3 mois**.

## LE TEMPS ET RIEN D'AUTRE

Une fois terminés les échanges sur cette fiche certes très importante, il ne restait **plus de temps pour traiter les 7 autres fiches** dont les 3 reportées depuis février.

Nous ne pouvons que constater les **limites de ce type d'exercice**. Il faudrait trouver une nouvelle méthode, ne serait-ce que par **respect pour nos experts métiers** qui se déplacent pour certaines fiches et repartent sans avoir pu intervenir.



C'EST  
POUR **VOUS**  
QU'ON SE BAT !